

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

# ATELIER RIVERAINS

## SECTEUR MARSEILLE NORD – SAINT LOUIS – LA DELORME

8 JUILLET 2019

SYNTHÈSE

VERSION ## DU 16/07/2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



**DATE ET LIEU**

08/07/2019	Cité des Arts de la Rue - Marseille
------------	-------------------------------------

**INTERVENANTS**

Alain PREA	SNCF Réseau – Responsable de zone
Bernard COUVERT	ARTELIA – Conseil et stratégie
Blandine PERICHON	Nicaya Conseil – Concertation
Naomi SAINT-PIERRE	Nicaya Conseil – Concertation

**SOMMAIRE**

## Introduction

1.1.	La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA .....	3
1.2.	Les objectifs des ateliers riverains .....	4
1.3.	L'atelier riverains du secteur Marseille-Nord – Saint Louis – La Delorme .....	4

## Synthèse des échanges

2.1	Attentes et craintes exprimées.....	4
2.2	Questions posées .....	5
2.3	Travail en atelier .....	6

## Suites

# INTRODUCTION

## 1.1. La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA

SNCF Réseau a engagé à compter du 12 juin 2019 une étape active de concertation avec le public portant sur les aménagements des phases 1 et 2 du projet LNPCA. L'objectif de cette concertation, prévue jusqu'au 18 octobre 2019, est d'informer le public et de recueillir ses avis et contributions sur le projet, ses objectifs et les variantes d'aménagement proposées.

Dans les Bouches-du-Rhône, les aménagements portés à la concertation consistent à :

- Sécuriser les passages à niveau de Saint-Henri et Saint-André ;
- Doubler partiellement les voies du port ;
- Aménager un garage TER et des voies fret à Arenc ;
- Aménager la halte d'Arenc – Euroméditerranée (2 voies à quai) ;
- Redéfinir les voies de la gare Saint-Charles en surface ;
- Réaménager et créer des voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde ;
- Créer une 5<sup>e</sup> voie à quai en gare de La Blancarde ;
- Construire une gare souterraine à Saint-Charles ;
- Aménager les entrées nord/sud du tunnel Saint-Charles ;
- Implanter une 4<sup>e</sup> voie entre la Blancarde et La-Penne-sur-Huveaune.

Pour que chacun puisse s'informer et donner son point de vue, SNCF Réseau a prévu les dispositions suivantes dans les Bouches-du-Rhône :

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais	
<b>Réunion d'ouverture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 juin 2019 à Marseille</li> </ul>
<b>Ateliers à destination des riverains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 24 juin : 4<sup>ème</sup> voie Blancarde - La Penne sur Huveaune</li> <li>• 27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles</li> <li>• 28 juin : Blancarde</li> <li>• 1<sup>er</sup> juillet : Marseille Nord</li> <li>• 3 juillet : Gare Saint-Charles</li> <li>• 8 juillet : Marseille Nord – Saint-Louis - La Delorme</li> </ul>
<b>Permanences à destination des riverains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles</li> <li>• 24 juin et 10 juillet : Blancarde</li> <li>• 26 juin et 11 juillet : 4<sup>ème</sup> voie Blancarde - La Penne sur Huveaune</li> <li>• 4 juillet : Marseille Nord</li> <li>• 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles</li> <li>• 4 et 17 juillet : Marseille Nord St Louis – La Delorme</li> </ul>
<b>Réunions publiques locales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest</li> <li>• 26 septembre 2019 : Marseille Nord</li> <li>• 30 septembre 2019 : Blancarde – 4<sup>ème</sup> voie Blancarde - La Penne sur Huveaune</li> <li>• 1<sup>er</sup> octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles</li> </ul>
<b>Ateliers thématiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon</li> <li>• 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille</li> <li>• 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice</li> </ul>
<b>Réunion de clôture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 17 octobre 2019 à Marseille</li> </ul>

## 1.2. Les objectifs des ateliers riverains

Dans le cadre de cette concertation avec le public, 6 ateliers riverains sont organisés dans les Bouches-du-Rhône. Ces ateliers ont pour objectifs de :

- Présenter dans le détail les différents aménagements étudiés par SNCF Réseau aux riverains de chaque secteur concerné ;
- Recueillir les contributions des riverains sur les points forts, points faibles et propositions d'amélioration sur les aménagements (et variantes) étudiés ;
- Prendre en considération les contributions dans la perspective des réunions publiques locales du mois de septembre 2019 (amélioration du projet).

## 1.3. L'atelier riverains du secteur Marseille-Nord – Saint Louis – La Delorme

L'atelier riverains du secteur Marseille Nord – Saint Louis – La Delorme, organisé le lundi 8 juillet 2019, à la Cité des Arts de la Rue, à Marseille, a consisté à présenter les aménagements et variantes étudiés pour l'aménagement du tunnel de Saint-Louis dans le quartier de La Delorme, puis de faire évaluer et enrichir ces propositions par les participants.

Neuf personnes ont participé à l'atelier.

Les participants ont tout d'abord fait part de leurs attentes et de leurs craintes vis-à-vis de l'atelier.

Après la présentation du projet LNPCA, des variantes d'aménagements proposées pour le tunnel de Saint-Louis et de l'analyse des solutions présentées, les participants ont travaillé en ateliers pour :

- Évaluer chacune des variantes proposées (points forts, points faibles) ;
- Proposer des axes d'amélioration pour ces variantes ;

La présente synthèse regroupe les éléments évoqués par les participants au cours de cet atelier.

# SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

## 2.1 Attentes et craintes exprimées

Les participants ont exprimé leurs attentes :

- Disposer d'informations et d'une visibilité générale sur le projet ;
- Avoir des explications sur des points spécifiques d'aménagement du projet, comme l'entrée Nord en tunnel ;
- Disposer d'évaluation des impacts économiques pour les entreprises du secteur ;
- Comprendre les perspectives du projet et ses bénéfices ;
- Pouvoir faire le lien entre les zones d'habitation et de vie des entreprises.

Les participants ont exprimé leurs craintes :

- Vis-à-vis des impacts engendrés par les travaux sur le cadre de vie des habitants ;
- Vis-à-vis du devenir du terroir de boues rouges.

## 2.2 Questions posées

Dans le cadre du temps d'échanges, les participants ont interrogé SNCF Réseau et formulé leurs observations sur les points suivants :

- **La synergie du projet avec les politiques de rénovation urbaine**
  - *SNCF Réseau souhaite trouver les solutions qui ont le moins d'impact sur les bâtiments. Il peut cependant y avoir des synergies à trouver. La concertation peut permettre d'envisager une solution qui convienne à une majorité.*
- **L'élargissement de la voie des Aygalades et du pont**
  - *SNCF Réseau confirme que la voie des Aygalades sera élargie ainsi que le pont (à double sens).*
- **Les estimations précises des impacts fonciers pour le tunnel ainsi que le foncier nécessaire pour la réalisation des travaux.**
  - *SNCF Réseau indique que les bureaux d'études travaillent actuellement pour optimiser les surfaces et limiter les impacts fonciers.*
- **Les impacts des travaux sur la tenue des sols (fondations) et la proximité avec les premières habitations, les différentes nuisances (sonores, poussières,...) engendrées ainsi que les conditions d'accès aux différents bâtiments (habitations, entreprises, SDIS<sup>1</sup>) et la durée des travaux.**
  - *SNCF Réseau précise qu'une distance de 20 mètres sera maintenue entre les travaux et les bâtiments ce qui semble suffisant pour leur réalisation. Un ensemble des mesures de chantier sera pris afin de minimiser ces impacts. La question de l'accès au SDIS et de la nécessité de laisser un accès 24h/24 aux véhicules de secours sera prise en considération.*
- **Les différences d'impacts entre les variantes et des questionnements sur la réelle volonté des partenaires de réaliser le tunnel de Saint-Louis compte-tenu de son coût.**
  - *SNCF Réseau détaille les différentes variantes et leurs apports respectifs (cf. support de présentation).*
- **Rencontrer les entreprises, notamment pour celles dont les vibrations potentielles du chantier peuvent avoir des répercussions sur leur production, afin d'expliquer le projet et rassurer.**
  - *SNCF Réseau est d'accord pour rencontrer les entreprises.*

---

<sup>1</sup> Service Départemental d'Incendie et de Secours

- Elle précise qu'elle étudiera les différents impacts du chantier en amont de sa réalisation avec un niveau d'étude PRO après la DUP.

### 2.3 Travail en atelier

Après ce temps d'échanges les participants ont travaillé en ateliers pour identifier les points forts, les points faibles et les axes d'amélioration possibles pour les 2 variantes proposées :

- Variante « Centre de Transfert » ;
- Variante « Bassens ».

#### Variante « Bassens »

Les points faibles identifiés :

- Impact du chantier sur le voisinage (Bassens).

Les points forts identifiés :

- Offrir un meilleur cadre de vie aux habitants ;
- Répartir l'habitat social de Bassens sur l'ensemble de la Métropole ;
- Gain foncier économique ;

Les axes d'amélioration identifiés :

- Fluidification de la circulation par augmentation du gabarit routier sous le Pont rail des Ayalades ;
- Éclaircir la position de la Métropole AMP, la Région et l'Etat sur l'accompagnement du NPNRU/QPV (*nouveau programme national de renouvellement urbain, quartier politique de la ville*).

#### Variante « Centre de transfert »

Les points faibles identifiés :

- Perte de foncier économique ;
- Impact négatif sur activités économiques ;
- Impact des relations de voisinage (Bassens) sur le chantier.

#### Propositions d'axes d'amélioration pour les deux variantes

Des axes d'améliorations ont été formulés pour les deux variantes :

- Libérer du foncier pour les entreprises sur la zone ;
- S'occuper de traiter les dépôts des « boues rouges » pendant le chantier ;
- Réfléchir sur la proximité entre zones d'habitations et zone d'activités ;
- Réhabiliter une zone d'habitations moins enclavée ;
- Créer ou ré-ouvrir les gares de Saint-Henri, Saint-André et Saint-Louis ;
- Privilégier les entreprises du territoire pour la réalisation des travaux avec des clauses d'insertion.

## LES SUITES

- La présente note de synthèse de l'atelier du 8 juillet et les supports de présentation utilisés sont adressés par mail aux participants et mis en ligne sur le site internet du projet LNPCA.
- Une réunion sera organisée début septembre avec les acteurs économiques du secteur de Marseille Nord – Saint Louis – La Delorme, la CCIMP et SNCF Réseau (avant la réunion publique locale).
- Les contributions de l'atelier du 8 juillet seront prises en considération par SNCF Réseau en vue des réunions publiques locales du mois de septembre : le 26 septembre pour le secteur de Marseille Nord.
- Les contributions seront intégrées au bilan de la concertation avec le public qui se poursuit jusqu'au 18 octobre 2019.